

Ponteix le 8 janvier 2019

Jean-Claude Guillemin
29 route de Rouillas
63970 Aydat
email : jclaud.guillemin@gmail.com

à

Monsieur le Maire d'Aydat

Objet : alerte sécurité RD 213 traversée de Ponteix

Référence : pétitions en pièces jointes (36 pétitions rassemblant une cinquantaine de signatures)

Monsieur le Maire, en ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année. Mes vœux s'adressent également aux personnels administratifs et techniques de la ville d'Aydat qui oeuvrent au quotidien au bon fonctionnement de notre si belle commune.

Par la présente lettre et bien que ce ne soit pas du tout dans mes habitudes, je me ferais lanceur d'alerte pour vous informer de ma démarche citoyenne au sujet de la sécurité mise à mal dans la traversée de Ponteix. En novembre dernier, j'ai donc initié une pétition dont vous trouverez en pièces jointes les signatures reçues à ce jour.

J'ai et nous avons constaté, un non respect, d'une part, de la limitation fixée à 50 km/h et d'autre part, de l'augmentation conséquente des poids lourds de plus de 7,5 T dans la traversée du village (notamment sur le créneau 5h30 - 7h30). Ce non respect, répréhensible par le droit pénal relatif à la sécurité routière, accentue considérablement le danger pour les personnes habitant le long de la RD 213. Les secteurs de l'église et de l'abri bus pour les scolaires me et nous semblent particulièrement vulnérables par ce non respect. Que dire de la ligne droite ? vitesse bien au-delà des 50 kms/h proche sans exagération des 90 kms/h avec des doubléments constatés dans cette portion.

Suite à ces constatations, il doit y avoir des solutions à moyen terme pour que la RD 213 ne devienne pas dans la traversée de Ponteix une route avec « permis de tuer ». J'emploie volontairement ces mots forts tant j'ai et nous avons pu constater des comportements totalement irresponsables dans la traversée du village.

Sur ces éléments et sans que je et nous demandions une prolifération de panneaux comme cela a été fait à Rouillas-Bas (une zone 30 avec 2 rétrécissements de chaussée et installation de 15 panneaux sur 174 m), il doit être possible néanmoins de renforcer la signalisation dans la traversée de Ponteix. Je ne suis pas pour le tout répressif par un renforcement des contrôles de gendarmerie, je crois plus en la prise de conscience collective et citoyenne dans le respect du code la route à la fois pour soi et pour les autres.

Par ailleurs, je rappelle, le projet d'aménagement de la RD 213 dans la traversée centrale de Ponteix, présenté le samedi 10 décembre 2016 lors d'une réunion du comité de village et à ce jour, toujours en état de projet et/ou abandonné.

Monsieur le Maire, je connais votre attachement à la ville d'Aydat et vous connaissez le mien, partagé par les habitants de Ponteix et des autres villages d'Aydat. Nous avons la chance de vivre dans un environnement exceptionnel parcouru à longueur d'année par de nombreux randonneurs et notamment pendant la période estivale. L'obtention du pavillon bleu est une belle récompense mais il me et il nous semble que la sécurité de la traversée de notre et nos villages est un élément important à prendre en compte pour l'attractivité d'Aydat.

Je reste et nous restons à votre entière disposition pour évoquer ensemble, si vous le jugez nécessaire, ce sujet particulièrement sensible.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Claude Guillemin